

soit permis d'exprimer toute notre reconnaissance et nos plus vives félicitations.

Avant de procéder à la cérémonie du dévoilement, Mgr l'archevêque a voulu prononcer lui-même quelques paroles. Nos lecteurs aimeront à en trouver ici le texte exact.

Mes frères,

Il appartenait à un frère du Père Vimont de porter la parole en la circonstance, ne pourrais-je pas dire en la fête qui nous réunit ici, et de nous commenter la prophétie faite à la Pointe-à-Callières le 18 mai 1642 par le zélé missionnaire.

Après son éloquent discours, je n'ai qu'un mot à ajouter. Dans quelques instants je dévoilerai le tableau offert à l'église cathédrale de Montréal par la sympathique générosité du gouvernement de la République française. Vous y reconnaîtrez une œuvre de maître.

L'auteur, M. Ernest Laurent, grand prix de Rome, y a mis toute son âme d'artiste, de catholique et de français. Il y a travaillé, je le sais, avec amour, je pourrais ajouter avec religion.

Ce sera pour nous un précieux souvenir et une grande leçon. Mon cœur, en ce moment, est rempli d'une sainte joie, Notre passé si glorieux et si pur revit, n'est-il pas vrai, sous nos yeux.

Oui, c'est au pied d'un autel que Ville-Marie a pris naissance. Pauvre petit autel érigé par les mains pieuses de Melle Mance et de Mme de la Peltrie, orné de guirlandes et des premières fleurs de la prairie, écloses au mois de la Vierge, comment penser à toi sans attendrissement !

Mes frères, il y a loin de l'humble croix de bois vers laquelle le Père Vimont, célébrant les saints mystères, élevait ses mains suppliantes, au dôme majestueux de notre cathédrale. C'est le Seigneur qui a fait tout cela. *A Domino factum est istud.* Que le nom du Seigneur soit béni ! *Sit nomen Domini benedictum !*

A côté de cette peinture qui représente le premier sacrifice eucharistique de l'Homme-Dieu sur nos terres, j'en voudrais une autre qui rappelât l'admirable sacrifice de nos premiers martyrs. Nous l'attendons de quelque généreux donateur que Dieu suscitera.

Aujourd'hui, je tiens à exprimer publiquement ma profonde gratitude envers le gouvernement français ; et en bénissant les fidèles de ma ville et de mon diocèse, qu'il me soit permis de prier Dieu de bénir la France.